

Tony Blair limogé par le parlement britannique ?

Partage international n° [194](#) - Octobre 2004

Un groupe de quatorze parlementaires britanniques a l'intention d'invoquer une mystérieuse procédure pour tenter de limoger le premier ministre Tony Blair, pour les combines qu'il a utilisées afin d'entraîner la Grande-Bretagne dans la guerre en Irak.

Largement en sommeil depuis la guerre civile des années 1640, cette procédure de destitution a été utilisée avec succès pour la dernière fois en 1805. Elle peut être invoquée contre toute personne accusée de « crimes graves et de délits » si un seul des parlementaires parvient à persuader le Parlement qu'il existe matière à jugement.

Suite au dépôt d'une motion réclamant que le premier ministre défende sa cause devant le Parlement, le député nationaliste gallois Adam Price sera chargé d'accuser T. Blair :

- d'avoir trompé le Parlement et le pays à propos de l'Irak ;
- de négligence et d'incompétence lors de ses déclarations sur les armes de destruction massive ;
- de porter atteinte à la Constitution ;
- d'avoir conclu un accord secret avec le président américain.

En cas de succès, le limogeage aboutirait à un procès

conduit par des membres de la Chambre des communes, présidé par le grand chancelier et assisté d'un jury composé de membres de la Chambre des Lords.

« Cette accusation mérite d'être prise au sérieux, a déclaré Adam Price à la BBC. Au cours des 18 derniers mois sont apparues des preuves indéniables que nous avons été trompés au sujet de cette guerre. Quoiqu'il advienne, le public saura que la procédure de limogeage existe toujours et qu'un ministre qui trompe les gens et refuse de se retirer peut être renvoyé par le Parlement. Il est probable que la majorité travailliste fera en sorte que le limogeage échoue, mais l'exposé des charges entraînera un débat parlementaire sur les implications de la Grande-Bretagne en Irak, un problème dont beaucoup de gens pensent qu'il a été escamoté par les enquêtes de Hutton et Butler. »

« Le moment est venu d'examiner à nouveau si, comme aux Etats-Unis, la procédure de destitution doit faire partie du processus constitutionnel, a déclaré le député Peter Kilfoyle, ancien ministre travailliste, membre du Parlement. Elle ne devrait être utilisée qu'en dernier recours, car la bienséance veut que des ministres se comportent en « gentlemen honorables » [et se retirent] lorsqu'ils ont trompé la Chambre. Pour la plupart des gens, il ne fait aucun doute que le premier ministre l'a trompée. »

Royaume Uni

Sources : BBC, The Guardian, G.-B.

Thématiques : [politique](#)

Rubrique : Les mensonges dévoilés